



APPEL INTERSYNDICAL

MOBILISATION POUR LA PALESTINE LE 14 JUIN !

Les organisations syndicales CFDT, CGT, Unsa, Solidaires et FSU dénoncent la fuite en avant mortifère des autorités israéliennes et les exactions commises à Gaza. Les habitants de l'enclave palestinienne subissent depuis plus de 600 jours des bombardements indiscriminés, des déplacements forcés et une famine imposée aux civils comme méthode de guerre. Avec un sentiment d'impunité, le gouvernement israélien exprime, au fil des déclarations et sans complexes, des intentions génocidaires et entraîne Israël dans une faillite morale avec le silence complice d'une partie des décideurs et sous le regard impuissant de la communauté internationale.

La CFDT, la CGT, l'Unsa, Solidaires et la FSU dénoncent l'opportunisme du gouvernement israélien qui mène, à nouveau, une colonisation à marche forcée en Cisjordanie y compris à Jérusalem-Est. L'occupation, l'annexion et le déplacement de population sont inacceptables et constituent des crimes au regard du droit international.

Les dirigeants européens ont les moyens d'agir comme ils l'ont fait à d'autres occasions. Ils doivent prendre leurs responsabilités au regard du droit international et mettre tout en oeuvre pour stopper l'intolérable agonie du peuple palestinien **en imposant un cessez-le-feu immédiat, sans condition et permanent, à Gaza. Ainsi que la reprise immédiate de l'aide humanitaire et l'ouverture des points de passage aux équipes de secours et aux journalistes.**

Les organisations syndicales CFDT, CGT, Unsa, Solidaires et FSU appellent les décideurs français et européens à aller au-delà des déclarations d'indignation et à agir immédiatement pour :

- **La suspension de l'accord d'association UE - Israël.**
- Un arrêt de fourniture d'armes et de matériel militaire à Israël.
- **L'application de la résolution des Nations-Unies du 18 septembre 2024**, pour mettre fin à l'occupation du territoire palestinien, de la colonisation et de l'apartheid
- **Un soutien à la Cour pénale internationale et à la Cour internationale de justice** pour le respect de leurs décisions visant notamment à mettre fin aux crimes contre l'humanité et risque de génocide.

- **La libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, et de tous les otages israéliens détenus par les groupes armés palestiniens.**
- **La reconnaissance de l'État de Palestine** dans le cadre du droit à autodétermination du peuple palestinien.
- **La construction d'un avenir de paix entre Palestiniens et Israéliens fondé sur l'égalité des droits.**

Nous saluons les initiatives multiples en France et dans le monde, y compris en Israël, qui dénoncent cette guerre. **Nous appelons à nous mobiliser massivement le 14 juin à Saint-Brieuc et partout en Côtes d'Armor.**

Nous appelons à un rassemblement intersyndical Place de la Résistance à Saint-Brieuc le 14 juin à 11h00.

Saint-Brieuc le 12 juin